



MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT,  
DE L'ÉNERGIE ET DE LA MER

# LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE pour la CROISSANCE VERTE

## LA RÉVOLUTION DE LA CROISSANCE VERTE S'ACCÉLÈRE

*portée par la loi de transition énergétique  
et les actions qui l'accompagnent*

“ C'est l'intensité et la grandeur de la tâche à laquelle nous nous sommes attelés qui nous a sans doute permis de nous dépasser nous-mêmes, de dépasser un certain nombre de clivages, d'être ensemble imaginatifs, et de comprendre que la France doit être exemplaire s'agissant de la définition de sa politique énergétique. ”

*Ségolène Royal.*

Ministre de l'Environnement,  
de l'Énergie et de la Mer,  
en charge des Relations internationales sur le climat.  
Présidente de la COP



# LES PRINCIPAUX OBJECTIFS DE LA LOI DE TRANSITION ÉNERGÉTIQUE



**-40%** d'émissions de gaz à effet de serre en 2030 par rapport à 1990



**-30%** de consommation d'énergies fossiles en 2030 par rapport à 2012



Porter la part des énergies renouvelables à **32%** de la consommation finale d'énergie en 2030 et à **40%** de la production d'électricité



Réduire la consommation énergétique finale de **50% en 2050** par rapport à 2012



**-50%** de déchets mis en décharge à l'horizon 2025



Diversifier la production d'électricité et baisser à **50%** la part du nucléaire à l'horizon 2025



## RENDRE LES BÂTIMENTS ET LES LOGEMENTS ÉCONOMES EN ÉNERGIE

- 1\_** Le crédit d'impôt transition énergétique : 30% du montant des travaux, dans la limite de 8000€ de travaux pour une personne seule et de 16000€ pour un couple.
- 2\_** L'écoprêt à taux zéro pour financer les travaux de rénovation énergétique. Il est cumulable avec le crédit d'impôt transition énergétique.
- 3\_** Des plates-formes de rénovation énergétique pour accompagner les particuliers dans leurs travaux de rénovation. **Numéro : 0 808 800 700 (service gratuit + prix appel).**
- 4\_** L'obligation de réaliser des travaux de rénovation énergétique lors de travaux de ravalement de façade, de réfection de toiture ou de transformation de combles.



## DONNER LA PRIORITÉ AUX TRANSPORTS PROPRES

- 5\_** Des déplacements propres, plus économes et moins polluants avec l'incitation à acheter des véhicules propres : pour les particuliers, le nouveau bonus voiture électrique de 10 000 € depuis le 1<sup>er</sup> avril 2015, pour remplacer un vieux diesel polluant.
- 6\_** Les plans de mobilité d'entreprise pour favoriser le covoiturage entre salariés et économiser du carburant.

*5 principes fédérateurs*



*Création d'emplois*



*Baisse des factures*

- 7 \_ Le crédit d'impôt de transition énergétique pour financer l'installation à domicile de points de recharge pour un véhicule électrique.
- 8 \_ Une incitation à réaliser les trajets domicile-travail à vélo et une aide fiscale pour les entreprises.



## VISER UN OBJECTIF ZÉRO GASPILLAGE, FAIRE DES DÉCHETS D'AUJOURD'HUI LES MATÉRIAUX DE DEMAIN

- 9 \_ L'expérimentation de l'affichage de la durée de vie pour plusieurs produits de consommation, par exemple dans le domaine de l'électroménager.
- 10 \_ Le contrôle de l'obsolescence programmée, stratagème par lequel un bien voit sa durée de vie sciemment réduite dès sa conception.
- 11 \_ L'interdiction des sacs plastique jetables et non compostables : le recyclage de tous les plastiques sera progressivement élargi, y compris pour les films alimentaires.
- 12 \_ La lutte contre le gaspillage alimentaire : des démarches lancées dans tous les services de restauration collective de l'État et des collectivités, notamment les cantines scolaires.



## MONTER EN PUISSANCE SUR LES ÉNERGIES RENOUVELABLES

- 13 \_ La possibilité de financer des projets d'énergies renouvelables pour les citoyens et les collectivités locales.
- 14 \_ La généralisation du permis unique pour l'éolien, la méthanisation et l'hydroélectricité.
- 15 \_ Le soutien au développement de 1 500 méthaniseurs en 3 ans pour produire de l'énergie (biogaz) à partir de déchets agricoles.
- 16 \_ Une nouvelle prime de soutien aux énergies renouvelables électriques et nouveaux appels d'offre.



## LUTTER CONTRE LA PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE

- 17 \_ Les consommations d'électricité et de gaz seront mieux maîtrisées grâce à l'installation de compteurs intelligents d'électricité (Linky) et de gaz (Gazpar).
- 18 \_ Un chèque énergie est créé pour aider les ménages aux revenus les plus modestes à régler leur facture d'énergie avec 4 millions de bénéficiaires (soit +1,3 million).
- 19 \_ La performance énergétique devient l'un des critères du logement décent.
- 20 \_ 30 % des financements issus des certificats d'économie d'énergie seront dédiés à la lutte contre la précarité énergétique (à l'image du programme Habiter mieux de l'ANAH).



*Objectif  
climat*



*Santé et qualité  
de vie*



*Zéro  
gaspillage*

